

ARAC03

8, rue de la glacerie

03100 Montluçon

04 70 03 31 62

ass.arac03@gmail.com

Montluçon, le 25 février 2015

Madame Garnier
Inspectrice principale,

Madame,

Madame Lambert Descombes adhérente d'Arac03 (association des riverains de l'usine All'Chem) nous a fait parvenir votre courrier du 13/2/2015, concernant sa demande de dégrèvement des impôts fonciers compte tenu de la dépréciation de la valeur vénale de sa maison, du fait de la proximité avec l'entreprise All'Chem classée Seveso 2 seuil haut.

Nous nous permettons de revenir sur certains points de votre réponse.

Vous rappelez que cette usine existait déjà en 70, date de la dernière révision foncière.

Cette usine si elle conserve les mêmes locaux (d'ailleurs forts vétustes) n'a plus le même nom ni la même vocation de production.

Elle s'appelle maintenant All'Chem, elle utilise et stocke des produits dangereux et de ce fait crée une insécurité pour la population par son danger potentiel et ses rejets permanents. Ces nuisances ont nécessité un classement Seveso 2 seuil haut (le plus haut) de cette entreprise et l'obligation d'adopter un plan de PPRT signé en 2014.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons créé cette association et que le préfet de l'Allier a organisé un exercice de protection civile en juin 2014.

Nous savons très bien que ce n'est pas vous qui faites la loi et nous allons nous adresser à qui de droit pour une nouvelle réunion de la commission, mais on ne peut pas dire que la situation n'a pas évolué. Les conditions de ce fait ne sont plus les mêmes que dans les années 70 où la commission s'était réunie pour la dernière fois.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente Catherine Genet

